

"The political and civil laws of each nation... should be adapted in such a manner to the people for whom they are framed that it should be a great chance if those of one nation suit another."

Baron de Montesquieu, DE L'ESPRIT DES LOIS

McGill Graduate  
Law Conference  
presents



5th - 6th May 2022

Online and at McGill University, Montreal, 3644 Peel Street

(Legal)  
Adaptation.

*\*La version française suit\**

### **Call for Submissions—GLSA Conference (5-6 May 2022)**

Since its 2019-2020 edition, the Graduate Law Students Association (GLSA) Conference has combined cinematography and the law. In 2019-2020, the organizing committee planned a conference inspired by the movie *Love Actually* and presented various panels discussing the legal implications of trust and intimacy. The 2020-2021 committee then organized a conference entitled “Law and the City”, to homage the famous TV series and movies *Sex and the City*. In the spirit of maintaining this new McGill tradition, the GLSA of McGill University’s Faculty of Law is now pleased to announce the 15th edition of the annual McGill Graduate Law Conference inspired by the movie *Adaptation*. (2002). **The conference, entitled “(Legal) Adaptation.”, will take place on 5-6 May 2022** at McGill University in Montreal, Quebec, Canada. The conference will be hybrid, meaning that it will host both online and in-person activities. The exact format will be disclosed in March.

We welcome submissions in English and French from current masters and doctoral students, recent graduates and early-career academics specializing in law and related disciplines. The conference is intended to build a community among graduate students from different institutions, to provide participants with a stimulating environment to discuss their work, and an opportunity to learn and develop skills necessary to communicate and animate their research.

### **Conference Theme: (Legal) Adaptation.**

The evolution of law in a variety of contexts has long been an interest of theorists and practitioners. In the words of de Montesquieu, “*the political and civil laws of each nation ... should be adapted in such a manner to the people for whom they are framed that it should be a great chance if those of one nation suit another. They should be in relation,*” he argued, “*to the nature and principle of each government... to the climate of each country, to the quality of its soil, to its situation and extent, to the principal occupation of the natives ... to the degree of liberty which the constitution will bear; to the religion of the inhabitants, to their inclinations, riches, numbers, commerce, manners, and customs*” (Baron de Montesquieu, *De l’esprit des lois*).

In our fast-moving world, law must also adapt to the many challenges posed by epidemics and emergencies, technological development, ecological disarray, political uncertainty, and much, much more. Whether one conceives law as a cause or an effect of social change, legal adaptations abound across jurisdictions and over time. Individuals, communities, institutions, businesses, and states constantly facilitate and resist legal change. Legal adaptation thus emerges as a phenomenon that involves all sorts of actors and that is deeply entangled with the sites, networks, and systems of thought that bind them together.

We accordingly invite participants to tackle this broad and complex topic from many different angles. Viable approaches may come in the form of - but are not limited to - the following questions:

- *Legal education.* What is legal education's role in adapting to current global issues (health, environmental crisis, migration)?
- *Legal institutions.* Can specialized tribunals better adapt the practice of law to specific issues (e.g., the new sexual violence tribunal in Quebec)? What part should law have in the creation of private judicial bodies influencing fundamental rights and freedoms?
- *Legal theory and philosophy.* How does vagueness (general principles and constructive interpretations) relate to legal adaptation? How does adaptation compare to alternative approaches to socio-legal change (e.g., coexistence, coordination, competition)? What are the hermeneutical components of legal adaptation (e.g., intention, creation, representation, and performance)?
- *Comparative legal studies:* What is adaptation's role in legal transfer and transplants? Can and should postcolonial polities adapt to constitutionalist ideals?
- *Legal practice.* How must legal practice adapt to today's legal market?
- *Law enforcement.* Considering the increasing critiques of police corps and their practices (and/or in other disciplinary domains, like border control), how should they change and be changed to serve the needs of justice?
- *Air and space law.* How can space law be adapted and developed to govern the exploration and new uses of outer space, the Moon, and other celestial bodies? How should practices in the aviation sector be adapted to the Covid-19 pandemic?
- *Indigenous legal traditions.* How can or should state laws adapt to Indigenous Peoples' legal traditions and forms of governance? How to distinguish between legal imposition and legal adaptation? What principles of adaptability can be found in Indigenous law? Can and should they be adopted by other forms of law?
- *Managing Covid-19 & averting the next pandemic.* How can law cope with the growing burden on healthcare services during the COVID-19 pandemic (e.g., privatization of healthcare, the introduction of telemedicine for the provision of health care services)? How can principles of federalism and regulation of competencies be adapted to better prepare for new pandemics? Should intellectual property law adapt to ensure equitable access to scientific discoveries? What are the legal implications of vaccine mandates (e.g., in the context of employment, access to education, or travel)?
- *Environment & climate change.* What is the relation between legal adaptation and climate change? How could or should it affect biodiversity conservation, pollution crises and global energy transitions? What roles does it play in connection to environmental justice, climate litigation, or the recognition of the rights of nature? What role may different actors and institutions have in effecting legal change for ecological adaptation—from courts and legislatures to corporations, civil society organizations, and “eco-terrorists”?
- *Human rights and diversity.* How can legal adaptation help to enforce economic, social and cultural rights (e.g., in relation to food (in) security or housing crises)? How may the law adapt to

new forms and increasing flows of migration? Are there legal obligations to adapt public spaces for equitable use and access for all?

- *Law and technology*. What are the legal challenges of e-entertainment (e.g., Tik Tok, Only Fans, Twitch) and new technologies (e.g., the expanding use of software like Teams and Zooms)?

We welcome submissions inspired by these questions, as well as those that interpret this year's theme differently. We particularly invite new theoretical, practical and/or interdisciplinary perspectives. In the hope of facilitating cross-pollination of knowledge and methodologies, we also welcome submissions from researchers in disciplines other than law and encourage forms of expression other than papers (e.g., short films, artwork, etc.).

### **Dean Maxwell and Isle Cohen Doctoral Seminar Series in International Law**

The conference will be held in collaboration with the Dean Maxwell and Isle Cohen Doctoral Seminar Series in International Law, which is held in honour of the late Maxwell Cohen and his wife, Isle. As Dean of McGill University's Faculty of Law (from 1964 to 1969), Maxwell Cohen was pivotal in establishing McGill as an institution at the forefront of legal education in Canada. He remains renowned for his international law scholarship.

In 2022, this seminar will take the form of a half-day panel discussion on international law topics inspired by the conference theme. The seminar will be led by up to eight doctoral students: up to four authors of papers and four discussants. The papers will be circulated to the discussants and the attendees of the seminar in advance. Each discussant will commence the discussion of each paper, to which the author will have an opportunity to respond, before opening up to the rest of the panel for a general discussion.

Please indicate in your submission whether you would like to be considered for this seminar, either as a paper presenter or a discussant. You may make a submission to be a discussant whether or not you also submit to present a paper during the rest of the conference.

### **Submission Details**

To apply, please send an email to [gradlawconference.law@mcgill.ca](mailto:gradlawconference.law@mcgill.ca) with subject line "2022 GradLawConference — [Your Name]" by 13 February 2022, which includes:

(a) *if you wish to present a paper for the General Conference*: indication of the chosen event ("General Conference"); your name, full institutional affiliation, and contact information; the title of the work; a 300-word (maximum) abstract; up to 5 keywords.

(b) *if you wish to present a paper and/or be a discussant for the Dean Maxwell and Isle Cohen Doctoral Seminar*: indication of the chosen event (“Seminar”); your name, full institutional affiliation, and contact information; *if you wish to present a paper*: the title of the work; a 300-word (maximum) abstract; up to 5 keywords; *and/or, if you wish to be a discussant*: the areas and/or questions of research which you would feel comfortable discussing.

*While each participant will be selected to contribute to either the General Conference or the Seminar, it is possible to jointly apply to both.* To do so, please include all the information above in your application and divide it into two sections.

Selected participants will be notified in March 2022.

### **Publication—GLSA Research Series**

Participants interested in publishing their papers should inform the committee of their wish, once they are selected for the conference. A full version of the paper is not requested to apply to the conference nor to express interest in publication. Final versions are expected to be shared with the committee at the latest on the last day of the conference (i.e., May 6th). While the committee encourages submissions for publication and is devoted to offering a space for graduate students and young scholars to publish their work, members of the committee cannot guarantee that all submissions will be published.

For further information on the publication process, please see <https://glsars.library.mcgill.ca/index>

### **Enquiries and Information**

For all enquiries, please contact the organizing committee at: [gradlawconference.law@mcgill.ca](mailto:gradlawconference.law@mcgill.ca)

All relevant information about the conference can be found on the conference website, which will be updated regularly: <https://www.mcgill.ca/agcl/>

## **Appel à Communications — Conférence de la GLSA (5-6 mai 2022)**

Depuis 2019-2020, la conférence des étudiant.e.s des cycles supérieurs en droit (ci-après « la conférence de la GLSA ») a jumelé droit et cinématographie. En effet, en 2019-2020, le comité de la conférence organisateur planifié une conférence inspirée par le film *Réellement l'amour* (en anglais *Love Actually*). L'édition de 2019-2020 a agi comme catalyseur pour l'édition de 2020-2021. Le comité responsable de cette conférence a alors organisé une conférence sous le thème du « droit et de la ville » en hommage aux célèbres films et téléseries *Sex and the City*. Le comité de la présente édition, quant à lui, a décidé de poursuivre cette nouvelle tradition et est heureux de présenter l'appel à communications pour la 15<sup>e</sup> conférence annuelle de la GLSA. Cette dernière aura pour thème « **Adaptation (juridique).** » Cette conférence inspirée par le film *Adaptation*. (2002) **se tiendra les 5 et 6 mai 2022 à l'Université McGill à Montréal**. La conférence se déroulera en mode hybride avec certaines activités en personne et d'autres en vidéoconférence. Le format exact sera divulgué en mars.

Nous encourageons les propositions en français et en anglais d'étudiant.e.s à la maîtrise ou au doctorat, présentement inscrit.e.s ou récemment diplômé.e.s, ainsi que de jeunes professeur.e.s spécialisé.e.s en droit ou dans des disciplines connexes. La conférence vise à renforcer le réseau des étudiant.e.s des cycles supérieurs, à offrir un lieu stimulant d'échanges de leurs travaux, et représente une opportunité pour enrichir et développer ses aptitudes en communication de la recherche.

### **Thème Annuel: Adaptation (Juridique).**

Le droit évolue dans une pluralité de contextes. Cette évolution a d'ailleurs été une source d'intérêt pour les théoricien.ne.s et praticien.ne.s au fil des années. Montesquieu écrivait à ce sujet « *La loi, en général, est la raison humaine, en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre, et les lois politiques et civiles de chaque nation, ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine. [...] Il faut, » pense-t-il, « que les lois se rapportent à la nature et au principe du gouvernement qui est établi ou qu'on veut établir... elles doivent être relatives au physique du pays, au climat glacé, brûlant ou tempéré; à la qualité du terrain, à sa situation, à sa grandeur, au genre de vie des peuples...; elles doivent se rapporter au degré de liberté que la constitution peut souffrir, à la religion des habitants, à leurs inclinations, à leur richesse, à leur nombre, à leur commerce, à leurs mœurs, à leurs manières... » (Baron de Montesquieu, *L'esprit des lois*).*

Dans notre monde en mutation rapide, le droit doit s'adapter afin de relever les nombreux défis créés par les épidémies, les urgences nationales et supranationales, le développement technologique, les perturbations écologiques, les incertitudes politiques, et bien plus encore. Que l'on conceptualise le droit comme une cause ou comme une conséquence des changements sociaux, les adaptations par le droit sont nombreuses autant au travers des époques que des juridictions. Les individus, les communautés, les institutions, les entreprises et les États sont tous parties prenantes à une lutte incessante entre la résistance aux normes juridiques — incluant la modification de ces dernières — et la promotion de normes mieux adaptées à notre société. L'adaptation du droit apparaît donc comme un phénomène qui implique un vaste éventail d'acteurs et d'actrices qui interagissent dans une diversité de milieux, réseaux et systèmes de pensées.

Nous invitons les participant.e.s à aborder ce sujet complexe dans l'angle de leur choix. Par exemple, les soumissions peuvent proposer de répondre à l'une des questions suivantes. Ces dernières sont à titre indicatif seulement. Le comité encourage toute autre approche du thème annuel.

- *Éducation juridique.* Comment l'éducation juridique peut-elle contribuer à l'adaptation du droit?
- *Institutions.* Les tribunaux spécialisés sont-ils le meilleur moyen d'adapter la pratique et l'application du droit à des enjeux spécifiques? Quelle doit être la part du droit dans la création d'instances décisionnelles privées influençant les droits et libertés fondamentaux?
- *Philosophie du droit et théorie.* Comment le concept d'imprécision (principes généraux et interprétations constructives) est-il lié à l'adaptation juridique? Comment l'adaptation se compare-t-elle à d'autres approches socio-juridiques (par exemple, la coexistence, la coordination, la concurrence)? Quelles sont les composantes herméneutiques de l'adaptation juridique (par exemple, l'intention, la création, la représentation et la performance)?
- *Études juridiques comparatives.* Quel est le rôle de l'adaptation dans les transferts et les transplantations juridiques? Les politiques postcoloniales peuvent-elles et doivent-elles s'adapter aux idéaux constitutionnalistes?
- *Pratique du droit.* Comment le marché doit-il s'adapter aux enjeux actuels de la pratique du droit?
- *Police et pouvoir coercitif de l'État.* Étant donné les critiques croissantes des corps de police et de leurs pratiques (et/ou dans d'autres domaines disciplinaires, comme le contrôle des frontières), comment devraient-ils changer et être changés pour servir les besoins de la justice?
- *Droit aérien et spatial.* Comment le droit de l'espace peut-il être adapté et développé pour régir l'exploration et les nouvelles utilisations de l'espace extra-atmosphérique, de la Lune et des autres corps célestes? Comment les pratiques du secteur de l'aviation doivent-elles être adaptées pour répondre aux enjeux créés par la pandémie de Covid-19?
- *Les traditions juridiques autochtones.* Comment les normes étatiques peuvent-elles ou doivent-elles s'adapter aux traditions juridiques et aux formes de gouvernance des peuples autochtones? Comment distinguer l'imposition juridique de l'adaptation juridique? Quels principes d'adaptabilité peut-on trouver en droit autochtone? Peuvent-ils et doivent-ils être adoptés par d'autres formes de droit?
- *La COVID-19 et la prévention d'une nouvelle pandémie.* Comment le droit peut-il faire face à la pression croissante sur les services de santé pendant la pandémie de COVID-19 (par exemple, la privatisation des soins de santé, la télémédecine)? Comment les principes du fédéralisme et du partage de compétences peuvent-ils être adaptés pour mieux se préparer aux nouvelles pandémies? Le droit de la propriété intellectuelle doit-il s'adapter pour garantir un accès équitable aux découvertes scientifiques? Quelles sont les implications juridiques des passeports vaccinaux (par exemple dans le contexte de l'emploi, de l'accès à l'éducation ou des voyages)?
- *Environnement & changements climatiques.* Quelle est la relation entre l'adaptation légale et les changements climatiques? Comment cette relation affecte-t-elle ou devrait-elle affecter la préservation de la biodiversité, les crises reliées à la pollution et les énergies globales de transition? Quels rôles cette relation joue-t-elle dans les domaines suivants: la justice

environnementale, les litiges découlant des changements climatiques, la reconnaissance des droits de la nature? Comment les différents acteurs et institutions (les tribunaux, les parlements, les entreprises, la société civile et les groupes écoterroristes) peuvent-ils réussir à changer le droit régissant l'écologie?

- *Droits de la personne et diversité.* Comment le droit peut-il s'adapter afin de garantir les droits économiques, sociaux et culturels (p. ex.: quant à l'insécurité alimentaire ou aux crises du logement)? Comment le droit peut-il s'adapter aux nouvelles formes et aux diverses vagues de migration? Existence-ils des obligations d'adaptation de l'espace public pour qu'il devienne équitable et facile d'accès pour tous?
- *Droit et technologie.* Quels sont les enjeux légaux liés aux plateformes de divertissement en ligne (p. ex.: Tik Tok, Only Fans, Twitch) et aux nouvelles technologies (p. ex. : l'utilisation croissante de Teams et Zoom)?

Nous encourageons les propositions qui interprèteraient différemment le thème de cette année, et nous invitons également les candidat.e.s à proposer des perspectives nouvelles — aussi bien théoriques que pratiques ou interdisciplinaires. Dans l'optique de soutenir la collaboration transdisciplinaire, nous appelons explicitement à ce que les chercheur.e.s d'une discipline autre que le droit postulent. Conséquemment, nous sommes ouverts aux contributions réalisées sur un format qui est lui-même différent (p. ex.: court-métrage, travail artistique, etc.).

### **Séminaire Doctoral en Droit International du Doyen Maxwell & Isle Cohen**

La Conférence annuelle des étudiant.e.s des cycles supérieurs accueillera le séminaire doctoral en droit international du doyen Maxwell & Isle Cohen. Ce séminaire annuel se tient en l'honneur du distingué Maxwell Cohen et de son épouse, Isle Cohen. Maxwell Cohen a été le doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill de 1964 à 1969, et a hautement contribué à développer la réputation de l'institution en enseignement du droit. Il est notamment reconnu pour ses travaux d'importance en droit international. En 2022, ce séminaire d'une demi-journée prendra la forme d'un panel de discussion sur les sujets en droit international inspirés par le thème de la conférence. Le séminaire sera dirigé par au plus 8 candidat.e.s au doctorat, comprenant jusqu'à 4 auteur.e.s d'articles et 4 participant.e.s. Les articles seront distribués aux participant.e.s ainsi qu'à l'audience à l'avance. Les participant.e.s débiteront la discussion de chaque article, où les auteur.e.s auront l'occasion d'intervenir, avant d'ouvrir une discussion générale.

Veuillez s'il vous plaît nous indiquer dans votre candidature si vous souhaitez participer à ce séminaire, à titre de présentateur ou présentatrice d'article ou bien de répondant.e. Vous pouvez soumettre une demande pour agir à titre de répondant.e, ainsi qu'une proposition d'article pour le reste de la conférence.



## Détails du dossier de candidature

Veillez envoyer votre candidature à l'adresse courriel [gradlawconference.law@mcgill.ca](mailto:gradlawconference.law@mcgill.ca) en spécifiant en objet « 2022 GradLawConference – [votre nom] », d'ici le 13 février 2022. Votre dossier devra comprendre les éléments suivants:

(a) *Si vous souhaitez présenter un article pour la Conférence générale*: indication de l'événement choisi («Conférence»); votre nom, votre institution d'affiliation, et vos coordonnées; le titre de la présentation; un résumé de 300 mots maximum; jusqu'à 5 mots-clés.

(b) *Si vous souhaitez présenter un article et/ou agir à titre de participant.e dans le cadre du Séminaire Doctoral en Droit International du Doyen Maxwell & Isle Cohen*: indication de l'événement choisi («Séminaire»); votre nom, votre institution d'affiliation, et vos coordonnées; *si vous souhaitez agir à titre de participant.e*: les domaines et/ou questions de recherche dont vous souhaiteriez discuter; *et/ou, si vous souhaitez présenter un article*: le titre de la présentation; un résumé de 300 mots maximum; jusqu'à 5 mots-clés

*Bien que les participant.e.s ne puissent être sélectionné.e.s pour contribuer à la Conférence générale et au Séminaire, il est possible de postuler conjointement aux deux. Dans ce cas, le comité avisera les participant.e.s de l'évènement pour lequel leur contribution a été retenue.* Pour ce faire, veuillez inclure toutes les informations ci-dessus dans votre demande et la diviser en deux sections.

Les participant.e.s dont la candidature est retenue en seront informé.e.s en mars 2022.

## Publication — la Collection de Recherche de la GLSA de McGill

Les candidat.e.s qui désirent publier leurs articles devront en informer le comité organisateur. Une version finale n'est pas requise lors de la soumission de candidature. L'article entier devra toutefois être envoyé au plus tard le dernier jour de la conférence, soit le 6 mai 2022. Le comité encourage toutes les personnes intéressées à présenter leur candidature pour la publication et est fier d'offrir un forum où les connaissances des étudiant.e.s des cycles supérieurs et des jeunes chercheur.e.s peuvent être partagées. Toutefois, toutes les soumissions reçues ne seront pas nécessairement retenues pour publication à l'issue du processus de révision.

Pour plus de renseignements sur la publication, consulter <https://glsars.library.mcgill.ca/index>

## Demande de Renseignements et Information Supplémentaire

Pour toute question relative à la conférence, veuillez contacter le comité organisateur à l'adresse courriel suivante : [gradlawconference.law@mcgill.ca](mailto:gradlawconference.law@mcgill.ca)

Toute information sur la conférence sera disponible sur la page web de l'évènement: <https://www.mcgill.ca/agcl/>, qui sera mise à jour régulièrement.